

RTP CP UNPOL Module 1



Comment promouvoir des interactions adaptées aux enfants

But



La police des Nations Unies joue un rôle essentiel en guidant la police de l'État hôte et en la formant aux techniques adaptées aux enfants dans ses interactions avec eux

Il importe que les membres de la police des Nations Unies soient bien au fait des orientations et de l'approche adoptées par l'ONU en matière d'interaction et de communication avec les enfants

Objectifs d'apprentissage



À la fin de ce module, les apprenant(e)s seront en mesure de démontrer comment:

- Adapter leur langage aux enfants
- Adapter leur attitude et leur approche physique aux enfants
- S'adapter à la situation individuelle de chaque enfant
- Aider la police de l'État hôte dans ses entretiens avec des enfants

Aperçu du module



Comment adapter votre langage aux enfants

Activité d'apprentissage 1.1 – Mini-scénarios

Comment adapter votre attitude et votre approche physique aux enfants

Activité d'apprentissage 1.2 – Jeu de rôle

Comment vous adapter à la situation individuelle de chaque enfant

Activité d'apprentissage 1.3 – Étude de cas

Comment aider la police de l'État hôte dans ses entretiens avec des enfants

Activité d'apprentissage 1.4 – Exercice d'entretiens



Activité d'apprentissage 1.1

Instructions

Quatre situations différentes mettent en scène des interactions entre la police de l'État hôte et un enfant

- Discutez du scénario dans votre groupe (5 minutes)
- Rédigez mot à mot le dialogue issu de cette interaction (10 minutes)
- Présentez vos idées en plénière



Situations

- **Situation 1:** Imaginons que la police de l'État hôte procède à l'arrestation d'un homme pour une infraction pénale. Un policier ou une policière doit expliquer la situation à la fille de l'homme, qui est âgée de 10 ans et qui a été témoin de l'arrestation.
- **Situation 2:** Imaginons que la police de l'État hôte rencontre un garçon de 12 ans dans une école, quelques heures après une attaque. Un policier ou une policière doit amorcer une première interaction avec le garçon qui a fort probablement été témoin de l'attaque contre l'école.



Situations

- **Situation 3:** Imaginons que la police de l'État hôte arrive sur une scène où un garçon de 15 ans a apparemment été violé. Un policier doit amorcer une première interaction avec le garçon et lui expliquer ce qui va se passer ensuite.
- **Situation 4:** Imaginons que la police de l'État hôte doit prendre en charge un garçon de 17 ans qui vient d'être démobilisé des forces armées. Un policier ou une policière doit amorcer une première interaction avec le garçon et lui expliquer ce qui va se passer ensuite.



Adapter la communication à un enfant

- Une bonne interaction avec un enfant sera une interaction dans laquelle l'enfant se sent en sécurité et pris au sérieux

- Dans chaque cas, il est crucial que le policier ou la policière :
 - Explique la situation à l'enfant en termes simples
 - Informe l'enfant des raisons pour lesquelles il (elle) est en contact avec la police
 - Explique à l'enfant les prochaines étapes qui suivront dans sa situation



Vocabulaire

Utilisez des mots simples

- Bons exemples : crime, police, juge, ta description de ce qui s'est passé.
- Mauvais exemples : délit, représentant légal, cour d'appel, audience, appréhension, etc.

Utilisez un vocabulaire non conflictuel

- Bon exemple : « Je suis ici pour t'expliquer quelles seront les prochaines étapes et pour répondre à tes questions. »
- Mauvais exemple : « Ma responsabilité est de veiller à ce que cela ne se reproduise pas et que nous apprenions la vérité. »



Adapter la communication à un enfant (suite)

- Utilisez des phrases courtes et simples (une idée par phrase)
- Utilisez un langage positif
- Utilisez des phrases neutres, non-subjectives
- Utilisez des phrases non suggestives
- Utilisez des questions ouvertes autant que possible
- Respectez le droit de l'enfant à garder le silence

Éléments d'une interaction avec un enfant



1. Qui suis-je ?
2. Qui es-tu ?
3. Tu vas bien ?
4. Que se passe-t-il ?
5. Que se passera-t-il à partir de maintenant ?
6. As-tu des questions ?

Messages clés de l'activité d'apprentissage 1.1



- Toutes les interactions entre un policier ou une policière et un enfant devraient comporter les six éléments suivants : Qui suis-je ? Qui es-tu ? Tu vas bien ? Qu'est-ce qui se passe ? Que se passera-t-il à partir de maintenant ? As-tu des questions ?
- Les mots utilisés doivent être simples, non conflictuels
- Les phrases doivent être courtes, positives, ouvertes, neutres, non subjectives et non suggestives
- L'enfant a le droit de garder le silence et doit bénéficier de la présomption d'innocence



Présence physique

- Avoir conscience de l'inégalité du rapport de forces
- Avoir conscience des circonstances intimidantes
- Présomption d'innocence
- Tous les principes et droits fondamentaux de l'enfant doivent être respectés et maintenus en tout temps



Présence physique (suite)

Les bonnes pratiques concernant l'attitude et le langage corporel :

- Éviter les comportements dominants
- Être attentif au langage corporel
 - Se tenir debout ou assis au même niveau que l'enfant
 - Éviter de se tenir trop près de l'enfant
- Être sensible aux comportements suggestifs
 - Éviter de toucher l'enfant
- Établir un contact visuel



Communication non-verbale

- Établissez un contact cordial avec l'enfant, non intimidant
- Restez calme
- Évitez de faire preuve de jugement ou de montrer de l'agacement ou de l'impatience
- Portez toute votre attention à l'interaction avec l'enfant



Écoute active

- Présentez-vous
- Créez un environnement dans lequel l'enfant se sent libre de parler de ce qui s'est passé
- Prêtez attention à la communication non verbale
- N'élevez jamais la voix
- Évitez de prendre des notes pendant l'entretien



Sensibilité au genre

- Offrez à l'enfant la possibilité de choisir entre deux membres de la police, si possible de sexe différent.
- Évitez de poser des questions personnelles sans rapport avec la situation.



Coordination

- La police des Nations Unies doit orienter l'approche adoptée par la police de l'État hôte
- Les conseillers et les conseillères pour la protection de l'enfance sont les acteurs les plus aptes à fournir des conseils spécialisés
- La police des Nations Unies doit s'abstenir d'interagir directement avec les enfants



Interprètes

- Expliquez à l'enfant les raisons de la présence des interprètes et la manière dont ils (elles) travailleront
- Expliquez à l'enfant qu'il (elle) peut poser des questions ou demander des précisions à tout moment
- Veillez à ce que l'interprète interprète avec précision et utilise un langage adapté aux enfants (contrôle de la qualité)
- Le recours à des interprètes prend plus de temps, prévoyez donc suffisamment de temps
- Les différences culturelles entrent en jeu dans l'interprétation



Activité d'apprentissage 1.2

Instructions

- Chaque groupe désigne deux volontaires dans le but de mettre en scène les interactions entre le policier ou policière et l'enfant (7 minutes)
- Le ou la participant(e) qui joue le rôle du policier ou policière doit se concentrer sur la façon dont il (elle) interagit avec l'enfant
- Le ou la participant(e) qui joue le rôle de l'enfant doit se concentrer sur la façon dont l'agent de police de l'État hôte s'approche de lui (elle)
- Les participant(e)s qui observent devront commenter sur le langage utilisé, l'attitude et l'approche

Messages-clés de l'activité d'apprentissage 1.2



- Coordonner le renforcement des capacités avec les conseillers et les conseillères pour la protection de l'enfance
- Les policiers et les policières et les interprètes doivent toujours éviter tout contact physique dans leurs interactions avec les enfants
- Les policiers et les policières et les interprètes doivent écouter l'enfant attentivement, lui accorder toute leur attention et éviter toute distraction
- Les policiers et les policières et les interprètes doivent adapter leur attitude et leur posture en fonction de l'enfant, être au même niveau que l'enfant



Activité d'apprentissage 1.3

Instructions

- Lisez l'étude de cas qui a été assignée à votre groupe
- Discutez des deux questions suivantes (15 min)
 - 1) Expliquez en détail les mesures que la police de l'État hôte devrait prendre avant, pendant et après l'entretien avec l'enfant.
 - 2) Compte tenu de ce que vous savez en matière de comportement des enfants, que recommanderez-vous à la police de l'État hôte de faire pour adapter son approche ? Donnez des exemples concrets de ce qu'il faut faire et ne pas faire.
- Présentez vos observations en plénière



Étude de cas 1: Séance de bilan

- La consultation auprès d'un médecin est prioritaire
- La détention n'est pas justifiée
- L'enfant ne peut être pénalement responsable
- Une protection contre d'éventuelles représailles est nécessaire
- Une préparation conjointe entre les travailleurs ou les travailleuses des services sociaux et la police est nécessaire
- De l'eau, de la nourriture et un endroit calme



Étude de cas 1: Séance de bilan (suite)

- Informer les parents ou les (la) représentant(e) légal(e) de la situation
- Veiller à ce qu'un avocat soit présent pour l'enfant
- L'enfant doit pouvoir choisir entre un policier ou une policière de l'État hôte
- Informer l'enfant de ses droits ; l'enfant doit consentir à l'entretien



Étude de cas 1 : Séance de bilan (suite)

- Évitez le surpeuplement dans la pièce
- Prévoyez des pauses et adaptez la procédure au niveau de maturité de l'enfant
- Envisagez de porter des vêtements civils au lieu d'un uniforme
- Fixez des règles de base et établissez l'importance de dire la vérité
- Asseyez-vous au même niveau que l'enfant
- Présentez-vous, demandez à l'enfant son nom, expliquez la situation



Étude de cas 1 : Séance de bilan (suite)

- Choisissez des sujets de conversation simples pour établir la confiance
- Demandez à l'enfant ce qu'il sous-entendait lorsqu'il a déclaré au policier ou à la policière qu'il ne voulait faire de mal à personne
- La réadaptation et le soutien psychologique et social doivent être la priorité après l'entretien

Pourquoi un entretien avec des enfants est-il différent de celui avec des adultes ?



- Le fait que le cerveau d'un enfant est encore en développement altère sa prise de décision
- Le niveau de développement et de maturité de chaque enfant est différent
- Les enfants peuvent être intimidés par des figures d'autorité et un nouvel environnement
- Les enfants qui ont grandi dans des environnements de conflit armé socialisent différemment de ceux qui ont grandi dans des environnements pacifiques



Étude de cas 2 : Séance de bilan

- La plupart des points soulevés concernant l'étude de cas 1 restent pertinents

- Considérations supplémentaires :
 - S'adapter au lieu
 - Résumer et valider les déclarations de l'enfant
 - Adapter le vocabulaire
 - Établir une relation de confiance
 - Éviter la revictimisation



Reconnaître et gérer la détresse

- Les policiers et les policières n'ont pas la compétence pour déterminer si un enfant souffre d'un traumatisme
- Reconnaître les symptômes possibles d'un état de choc ou de détresse peut aider à approcher l'enfant avec précaution et à le référer aux services compétents si nécessaire
- Le simple fait de raviver des souvenirs peut entraîner un niveau très élevé de stress chez l'enfant
- Veiller à ce que l'enfant ne subisse pas de stress supplémentaire pendant l'entretien



Les causes d'une détresse

- Un choc ou une détresse peut être causé par :
 - Un seul événement
 - Une situation en cours
 - De nombreux événements survenus au fil du temps

- Un même événement affectera les enfants différemment

- Un choc ou une détresse peut durer plus ou moins longtemps



Étude de cas 3 : Séance de bilan

- Les points soulevés dans les études de cas 1 et 2 restent pertinents
- Points supplémentaires :
 - La police de l'État hôte doit demander l'aide de professionnel(le)s de la santé mentale
 - Les policiers et les policières doivent adapter leur comportement à l'environnement de la chambre d'hôpital
 - Chercher de l'aide et des informations complémentaires auprès d'autres membres de la famille ou des voisins
 - Ne pas faire de promesses



Symptômes de détresse

- Chaque personne réagit différemment face au stress
- Les symptômes d'un choc ou d'une détresse peuvent être physiques ou psychologiques
- Les psychologues, le personnel médical et les travailleurs et les travailleuses des services sociaux sont les mieux placés pour traiter les symptômes de détresse



Adaptation à la détresse

- La police doit adapter son comportement lors qu'ils observent des symptômes de détresse

- Voici quelques exemples d'adaptation :
 - Faire des pauses
 - Utiliser un ton de voix calme
 - Reconnaître la détresse
 - Faire preuve d'empathie (sans contact physique)
 - Responsabiliser l'enfant dans la prise de décision
 - Donner l'occasion de soulever des questions ou des préoccupations concernant la sécurité ou la sécurité de la famille



Étude de cas 4 : Séance de bilan

- Les points soulevés dans les études de cas 1 à 3 restent pertinents

- Considérations supplémentaires :
 - Faire preuve de respect à l'égard de l'enfant
 - Veiller à ne pas revictimiser l'enfant
 - Poser des questions ouvertes, non suggestives
 - Évaluer le niveau de compréhension de l'enfant et s'ajuster en conséquence
 - Résumer et valider les déclarations de l'enfant

Règles de base relatives aux entretiens de police adaptés aux enfants



- Ne pas nuire
- Ne pas agir de manière discriminatoire
- Éviter toute mise en scène
- Veiller à ce que l'enfant et/ou ses parents ou son (sa) représentant(e) légal(e) comprenne qu'il (elle) est interrogé(e)
- Obtenir le consentement de l'enfant et/ou de ses parents ou du (de la) représentant(e) légal(e) avant de mener l'entretien
- Veiller à la confidentialité des informations fournies lors de l'entretien

Messages-clés de l'activité d'apprentissage 1.3



- Le niveau de maturité de l'enfant influence l'entretien
- Les traumatismes ne peuvent être diagnostiqués et traités que par des professionnel(le)s de la santé
- Reconnaître les symptômes d'un choc ou d'une détresse peut aider à approcher l'enfant avec précaution et à déterminer la nécessité d'un renvoi vers des services d'orientation
- Veiller à ce que l'entretien n'ajoute pas à la détresse de l'enfant
- Suivre les règles de base relatives aux entretiens de police adaptés aux enfants



Activité d'apprentissage 1.4

Instructions

- Cette activité consiste en un exemple d'entretien qui comprend des techniques d'entretien utiles et moins utiles
- En travaillant individuellement, vous devez recenser les bonnes et les mauvaises techniques utilisées lors de l'entretien (en utilisant des couleurs différentes) et en indiquant pourquoi une ligne est une bonne ou une mauvaise technique (15 minutes)
- En équipe de deux personnes, comparez et révisez vos réponses (10 minutes)

Les six règles à suivre pour mener un bon entretien



- Établir une relation de confiance
- Créer une atmosphère adaptée à l'enfant
- Garder l'esprit ouvert et rester objectif
- Rester professionnel
- Savoir écouter
- Savoir conclure l'entretien

Messages-clés de l'activité d'apprentissage 1.4



Les six règles à suivre pour la conduite d'un bon entretien sont les suivantes :

- Établir une relation de confiance
- Créer une atmosphère adaptée aux enfants
- Garder l'esprit ouvert et rester objectif
- Rester professionnel
- Savoir écouter
- Savoir conclure l'entretien